

LES CERTIFICATIONS NUMÉRIQUES

LES SITES & APPLICATIONS



LE TIERS CERTIFICATEUR HISTORIQUE DES MÉDIAS

LABELLISER, CONTRÔLER, CERTIFIER, PUBLIER



L'ACPM est la seule organisation capable de fournir au marché des **données unifiées et certifiées sur la fréquentation exhaustive des contenus médias** (sites, applications, radios, podcasts et affichage digital)

L'ACPM définit en concertation avec le marché **les règles de contrôle** et harmonise les indicateurs de dénombrement de chaque média.

Toute certification se base sur **la labellisation préalable d'outils de mesure ou de diffusion** respectant un cahier des charges exigeant.

FAIRE CERTIFIER LES CHIFFRES DE VOS CONTENUS MÉDIAS PAR L'ACPM VOUS PERMET DE :



Valoriser vos sites et applications sur le plan éditorial et publicitaire



Participer à la professionnalisation du marché, en répondant aux attentes des annonceurs et des agences médias



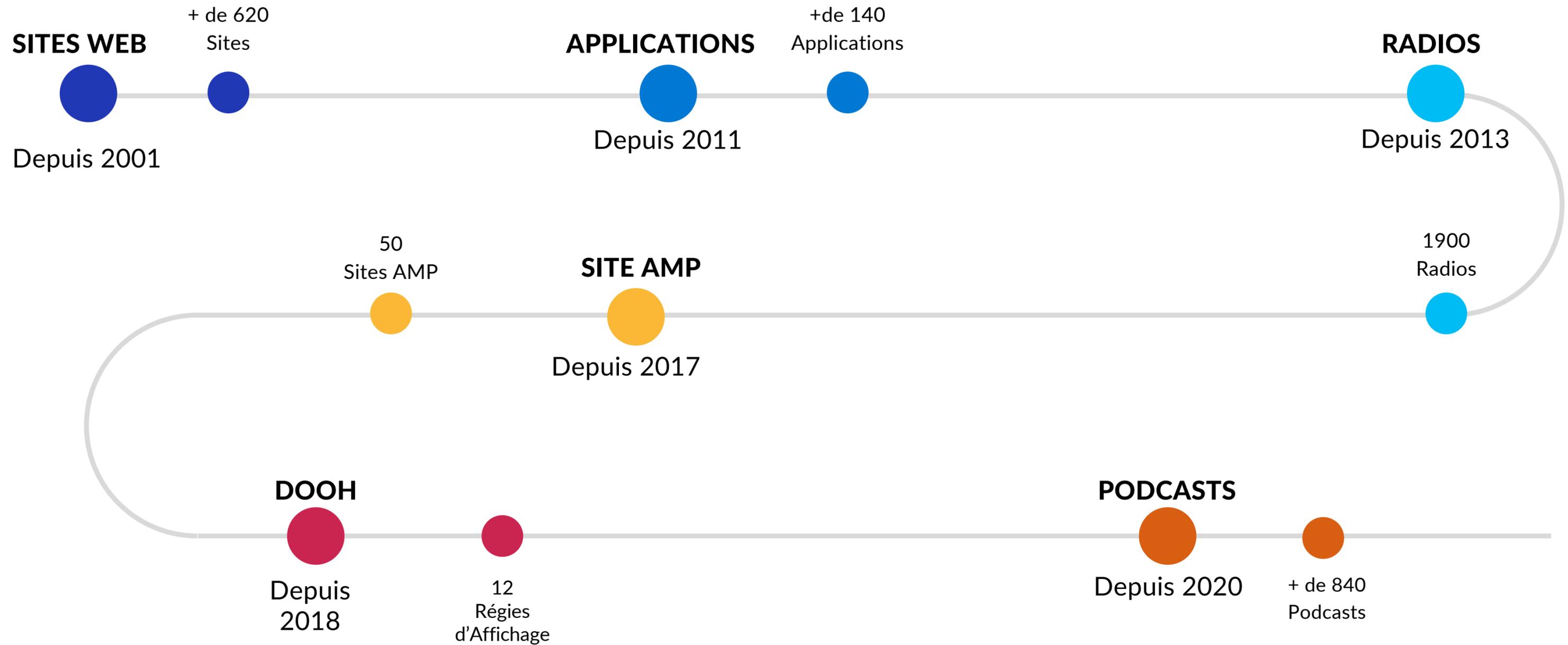
Vous comparer sans ambiguïté aux autres acteurs du marché



Gagner en visibilité et en reconnaissance



LES CERTIFICATIONS NUMÉRIQUES



ACPM N'EST PAS MESUREUR MAIS CERTIFICATEUR

L'ACPM est le seul certificateur à être basé sur les règles internationales (IAB, IFABC, ...) permettant ainsi de proposer aux éditeurs une mesure comparable et fiable des contenus numériques.



LE PRINCIPE DES LABELLISATIONS DES OUTILS DE MESURE

Tout éditeur souhaitant certifier les chiffres de ses contenus médias doit au préalable être mesuré ou être diffusé via un outil labellisé par l'ACPM.

L'ACPM labellise les outils de mesure et de diffusion, afin que les mesures et les contrôles s'effectuent dans le respect des normes internationales.

Les outils de mesure labellisés respectent ainsi l'ensemble des critères exigés par les cahiers des charges de l'ACPM.

QUELQUES CHIFFRES



+1 900

Radios certifiés
(certification Podcasts)



+770

Supports web certifiés
(certification
Sites & Applications)



+840

Podcasts certifiés
(certification Podcasts)

LA CERTIFICATION SITES & APPLICATIONS

→ SON FONCTIONNEMENT

Depuis 2001, l'ACPM contrôle la fréquentation des sites et des applications. Les chiffres communiqués chaque mois au marché sont devenus la référence de la fréquentation des marques numériques en France. Ils sont aussi utilisés dans le dispositif des principales études d'audience (Kantar, Médiamétrie, CSA, ...).

L'éditeur bénéficie également d'un espace dédié avec son procès verbal mensuel.

C'est aujourd'hui **près de 300 marques numériques** qui sont certifiées chaque mois.

ACPM TOP 15 DES MARQUES D'ACTUALITÉS ET D'INFORMATION LES PLUS VISITÉES EN JANVIER 2024

Rang	Marques	Visites totales	Sites unifiés	Applis unifiées
1	Marque Télé Loisirs 	212 701 200	162 815 663	49 885 537
2	Marque Le Figaro 	203 823 638	164 471 756	39 351 882
3	Marque Franceinfo 	200 358 614	168 456 716	31 901 898
4	Marque Ouest-France 	193 062 365	173 498 611	19 563 754
5	Marque L'Equipe 	187 895 853	82 157 852	105 738 001
6	Marque Le Monde 	170 790 489	124 377 191	46 413 298
7	Marque BFMTV 	158 200 827	139 722 675	18 478 152
8	Marque Actu.fr 	100 810 942	100 810 942	NC
9	Marque Le Parisien 	86 971 580	75 646 356	11 325 224
10	Marque 20 Minutes 	82 468 368	69 568 967	12 899 401
11	Marque Femme Actuelle 	76 308 975	76 308 975	NC
12	Marque Marmiton 	71 205 243	71 205 243	NC
13	Marque La Dépêche du Midi 	66 098 248	62 077 550	4 020 698
14	Marque Radio France 	60 756 802	29 745 282	31 011 520
15	Marque Footmercato 	59 100 689	37 924 574	21 176 115

NC : Non contrôlé

Source : ACPM - SITES & APPLICATIONS - JANVIER 2024

→ LES CLASSEMENTS

Plusieurs classements sont établis et communiqués mensuellement dont:

- Classement Marques numériques (Sites Unifiés et Applis Unifiées)
- Classement Sites (sites fixes, mobiles et AMP)
- Classement Applis (appli mobile, appli tablette)

Une distinction est effectuée sur les téléchargements France et téléchargements Etranger.

Ces classements ont été établis en concertation avec l'ensemble des acteurs du marché.

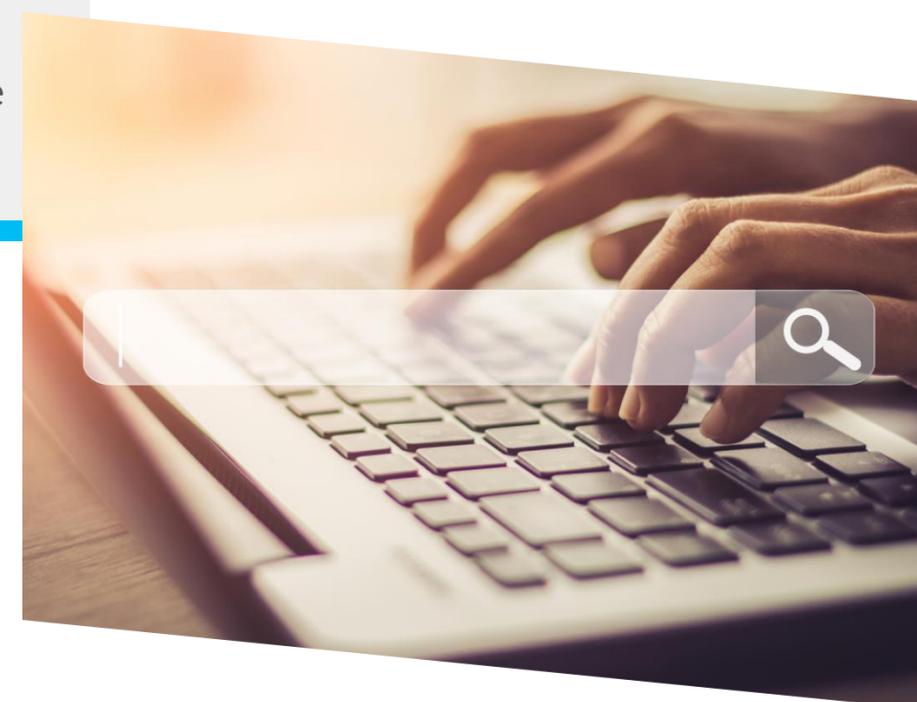
INDICATEURS ET RÈGLES DE MESURE

Les conventions sont définies avec le Marché lors de Commissions, dans le respect des normes internationales.

- **VISITE** : acte de consultation d'au moins une page du site web fixe ou mobile effectué par un même visiteur depuis un terminal connecté fixe ou mobile. Une absence d'activité excédant trente minutes vaut pour fin de la visite.
- **VISITEUR** : c'est l'identification d'un terminal connecté disposant d'un Navigateur Web pour le site web fixe ou d'un Smartphone connecté disposant d'un Navigateur Mobile, sans distinction de lieu et de mode de connexion, sur la période observée.
- **PAGE VUE** : téléchargement complet du contenu principal (éditorial/publicitaire) d'une page du site web fixe ou mobile sur le terminal du visiteur identifié

PÉRIMÈTRE & RÈGLES DE MESURE :

- **PERIMETRE** : l'éditeur déclare le périmètre mesuré (noms de domaine, adresses IP internes à l'éditeur qui doivent être exclues,...). Tout nom de domaine non déclaré ne sera pas pris en compte.
- **ROBOTS** : l'outil de mesure doit éliminer de tout comptage le trafic généré par les « robots » (ou « spiders ») en se basant sur l'adresse IP, l'User Agent ou toute autre donnée à disposition de l'outil et permettant la reconnaissance d'un visiteur comme tel.



INTÉGRER LES CLASSEMENTS

Tout éditeur de marques numériques (sites / applis) peut faire certifier ses chiffres et participer aux classements de l'ACPM.

01

CHOIX DE L'OUTIL DE DIFFUSION

- Être mesuré par un outil labellisé ACPM : **Piano, Smartprofile, Eulerian, Wysistat**

03

LE CONTRÔLE

- L'ACPM contrôle ce qui est déclaré par le mesureur et ce qui est calculé via les logs par l'ACPM.

02

LA DÉCLARATION

- L'Éditeur a l'obligation de déclarer sur l'honneur dans le document prévu à cet effet (DSH) l'ensemble des Sites et des Applications liés au périmètre soumis à la certification.

04

LA PUBLICATION MENSUELLE

- Communiqué de presse envoyé à l'ensemble des acteurs du marché média.
- Certification des chiffres et publications des classements ACPM.
- Gain de visibilité par la création de tops et de relais sur les réseaux sociaux.



LES SERVICES POUR LES ÉDITEURS DE MARQUES NUMÉRIQUES

Accès à un espace éditeur

Données quotidiennes

(du mois en cours, pas encore certifiées)

<< Jour précédent Date 02 / 12 / 2023 Jour suivant >>

Type de supports: Sites unifiés
Familles: Toutes
Thématiques: Toutes
Sous thématiques: Toutes
Type de public: Tous

NL: Non livré : L'outil de mesure n'a pas encore livré ses données du support
NC : Non concerné : Le support ne fait pas partie de la campagne de contrôle ACPM Fréquentation
Ligne grisée : L'outil de mesure n'a pas livré la totalité des supports composants la Marque Numérique de l'éditeur
Comment lire les Données Quotidiennes ? Voir le tutorial

Mes supports Colonne(s) visible(s) Imprimer | Exporter | Rechercher :

Sites unifiés	Visites Total	Visites Site Fixe	Visites Site Mobile	Visites Site Amp	Visiteurs Total	Visiteurs Site Fixe	Visiteurs Site Mobile	Visiteurs Site Amp	Pages Vues Total	Pages Vues Site Fixe	Pages Vues Site Mobile	Pages Vues Site Amp
---------------	---------------	-------------------	---------------------	------------------	-----------------	---------------------	-----------------------	--------------------	------------------	----------------------	------------------------	---------------------

Données mensuelles certifiées

(des mois précédents, données certifiées)

TOTAL SUR LE MOIS CALENDRAIRE				
	Total Sites Unifiés	Site Fixe	Site Mobile	Site AMP
Visites	191 595 218	54 748 417	110 791 487	26 055 314
Dont France	168 019 010	45 975 497	98 474 266	23 569 247
Pages Vues*	374 846 802	158 540 554	186 590 185	29 716 063
PV/Visites	1,96	2,90	1,68	1,14

EVOLUTIONS		
	M/M-1	M/M-2
Visites Mensuelles	11,62 %	72,75 %
Pages Vues* Mensuelles	9,43 %	52,65 %

MOYENNE PAR JOUR SUR LE MOIS CALENDRAIRE			
MOYENNE JOUR	Site Fixe	Site Mobile	Site AMP
Visites	1 824 947	3 693 050	868 510
Visiteurs	1 402 688	2 968 742	784 094
Visites/Visiteurs	1,30	1,24	1,11
Pages Vues*	5 284 685	6 219 673	990 535

REPARTITION DES VISITES		
Site Fixe (28.58%)	Site Mobile (57.83%)	
Site AMP (13.60%)	France (87.69%)	Etranger (12.31%)

- Classements disponibles sur le site de l'ACPM, et intégration aux communiqués de presse envoyés mensuellement au marché.

API : Une API est disponible pour requêter les données quotidiennes sites et applications. Son tarif est de 990€ HT par flux et par an.

BASE DE DONNÉES : "LE DÉCISIONNEL"

Accès à une base de données « le décisionnel » - Option payante de 1 025€HT par an permettant aux éditeurs de retrouver leurs chiffres et ceux de leurs concurrents pour faire des études.

The screenshot displays the ACPM 'Le Décisionnel' web application interface. The top navigation bar includes the ACPM logo, the title 'DÉCISIONNEL : OUTIL D'ANALYSE DES DONNÉES CROSS MÉDIA', and menu items: COMPTE, MES SÉLECTIONS, ÉTUDES (highlighted), GROUPE, MISE À JOUR, ADMINISTRATION, and DONNÉES DE PRODUCTION. The main content area is titled 'Consultation de l'étude "3- Marques Numériques : Décembre 2023 Podium des visites"'. It features a 'Gestion des études' toolbar with options like 'Nouvelle étude', 'Renommer', 'Dupliquer', 'Supprimer', 'Modifier l'étude', 'Imprimer', 'Exporter', and 'Aide'. Below this, the 'Liste des critères sélectionnés' section shows: Supports: Bureau: France / Fréquentation / Bureau numérique GP; France / Fréquentation / Bureau numérique PRO; Famille: Diffusion / Actua; Applis / Services aux Professionnels; Type: Sites & Applis / Application Mobile; Sites & Applis / Application Tablette; Sites & Applis / Site AMP; Site; Période: Décembre 2023; Indicateurs et Observations: Visites Totales (Total); Pages Vues (Total); Tri: Marques par "Visites Totales en Total / 2023 / Décembre" par ordre décroissant. A sorting dropdown is set to 'Trier les "Marques" par Visites Totales en Total / 2023 / Décembre par ordre Décroissant'. The main data table shows the following information:

Marques	2023	
	Visites Totales en Total	Pages Vues en Total
	Décembre	Décembre
Marque Snapchat	3 434 086 367	25 066 077 373
Marque Leboncoin	485 517 447	13 726 744 227
Marque Télé Loisirs	185 972 436	605 150 055
Marque Le Figaro	184 134 210	599 611 269
Marque Ouest-France	176 815 440	607 289 561
Marque Franceinfo	174 950 272	318 986 569
Marque L'Équipe	167 066 074	1 293 763 053
Marque Le Monde	161 107 626	605 183 985
Marque BFMTV	129 046 596	234 749 437
Marque Actu.fr	93 899 280	130 122 327
Marque Le Parisien Aujourd'hui en France	78 862 426	166 910 238

OPTION DES ANNEXES GÉOGRAPHIQUES CERTIFIÉES POUR LES SERVICES DE PRESSE EN LIGNE* (SPEL)

L'ACPM propose aux éditeurs de sites de presse en ligne, de disposer de la **certification de la répartition géographique** de leurs visites par région. Cette annexe géographique certifiée permet à l'éditeur de demander à une préfecture à être admis sur la liste des supports habilités à recevoir des annonces légales dans un département.

Déclaration de la répartition géographique :

L'éditeur déclare sa fréquentation départementale semestrielle à l'aide des chiffres remontés par son outil accrédité ACPM. Cette déclaration se fait via son espace éditeur.

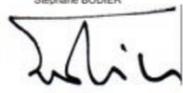
Contrôle et certification :

L'ACPM dans son rôle de tiers certificateur contrôle la véracité des chiffres de fréquentation agrégés au niveau régional. Une fois l'audit validé, une annexe géographique sera apposée au procès-verbal. Elle doit accompagner la demande d'habilitation.

* Ce contrôle supplémentaire est facturé à 364€HT par annexe.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE							
FREQUENTATION PAR DEPARTEMENT <small> Sous la responsabilité de l'éditeur </small>			FREQUENTATION PAR REGION <small> Certifiée ACPM-OJD </small>				
01 Ain	19 156	0,17%	51 Maine	29 298	0,26%	ALVERGNE - RHONE-ALPES	438 343
02 Aisne	25 917	0,23%	52 Haute-Marne	5 634	0,05%	BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE	126 206
03 Allier	13 522	0,12%	53 Mayenne	66 484	0,59%	BRETAGNE	578 073
04 Alpes-de-Haute-Provence	20 283	0,18%	54 Meurthe-et-Moselle	161 139	1,43%	CENTRE - VAL DE LOIRE	160 012
05 Hautes-Alpes	3 381	0,03%	55 Meuse	38 313	0,34%	CORSE	7 888
06 Alpes-Maritimes	24 791	0,22%	56 Morbihan	122 826	1,09%	GRAND EST	553 282
07 Ardèche	10 142	0,09%	57 Moselle	67 611	0,60%	HAUTS-DE-FRANCE	455 247
08 Ardennes	6 761	0,06%	58 Nièvre	7 888	0,07%	ILE DE FRANCE	4 716 984
09 Ariège	27 044	0,24%	59 Nord	127 334	1,13%	NORMANDIE	1 339 822
10 Aube	11 268	0,10%	60 Oise	76 626	0,68%	NOUVELLE AQUITAINE	739 211
11 Aude	29 298	0,26%	61 Orne	218 608	1,94%	OCCITANIE	1 027 684
12 Aveyron	27 044	0,24%	62 Pas-de-Calais	164 520	1,46%	PAYS DE LA LOIRE	709 913
13 Bouches-du-Rhône	102 543	0,91%	63 Puy-de-Dôme	38 313	0,34%	PACA	447 359
14 Calvados	262 556	2,33%	64 Pyrénées-Atlantiques	65 357	0,58%	DOM TOM FRANCE	
15 Cantal	12 395	0,11%	65 Hautes-Pyrénées	21 410	0,19%	AUTRES DEPARTEMENTS	
16 Charente	21 410	0,19%	66 Pyrénées-Orientales	28 171	0,25%	TOTAL VISITES HEBDOMADAIRES	11 300 024
17 Charente-Maritime	56 216	0,49%	67 Bas-Rhin	176 915	1,57%	MOYENNE FRANCE (sur la période de contrôle)	
18 Cher	11 268	0,10%	68 Haut-Rhin	24 791	0,22%		
19 Corrèze	7 888	0,07%	69 Rhône	185 930	1,65%		
2A Corse-du-Sud	4 507	0,04%	70 Haute-Saône	7 888	0,07%		
2B Haute-Corse	3 381	0,03%	71 Saône-et-Loire	19 156	0,17%		
21 Côte-d'Or	22 537	0,20%	72 Sarthe	78 879	0,70%		
22 Côtes-d'Armor	131 841	1,17%	73 Savoie	14 649	0,13%		
23 Creuse	19 156	0,17%	74 Haute-Savoie	32 679	0,29%		
24 Dordogne	21 410	0,19%	75 Paris	2 627 809	23,32%		
25 Doubs	25 917	0,23%	76 Seine-Maritime	534 126	4,74%		
26 Drôme	27 044	0,24%	77 Seine-et-Marne	288 473	2,56%		
27 Eure	200 579	1,78%	78 Yvelines	246 780	2,19%		
28 Eure-et-Loir	34 932	0,31%	79 Deux-Sèvres	19 156	0,17%		
29 Finistère	127 334	1,13%	80 Somme	60 850	0,54%		
30 Gard	38 313	0,34%	81 Tarn	49 681	0,44%		
31 Haute-Garonne	472 149	4,19%	82 Tarn-et-Garonne	39 440	0,35%		
32 Gers	41 693	0,37%	83 Var	43 947	0,39%		
33 Gironde	411 299	3,65%	84 Vaucluse	252 414	2,24%		
34 Hérault	187 057	1,66%	85 Vendée	176 915	1,57%		
35 Ille-et-Vilaine	196 072	1,74%	86 Vienne	18 030	0,16%		
36 Indre	7 888	0,07%	87 Haute-Vienne	6 761	0,06%		
37 Indre-et-Loire	32 679	0,29%	88 Vosges	31 552	0,28%		
38 Isère	46 201	0,41%	89 Yonne	13 522	0,12%		
39 Jura	27 044	0,24%	90 Territoire de Belfort	2 254	0,02%		
40 Landes	36 059	0,32%	91 Essonne	109 304	0,97%		
41 Loir-et-Cher	36 059	0,32%	92 Hauts-de-Seine	847 389	7,52%		
42 Loire	19 156	0,17%	93 Seine-Saint-Denis	250 160	2,22%		
43 Haute-Loire	19 156	0,17%	94 Val-de-Marne	152 124	1,35%		
44 Loire-Atlantique	300 888	2,67%	95 Val-d'Oise	194 945	1,73%		
45 Loiret	37 186	0,33%	971 Guadeloupe				
46 Lot	64 230	0,57%	972 Martinique				
47 Lot-et-Garonne	57 469	0,51%	973 Guyane				
48 Lozère	2 254	0,02%	974 La Réunion				
49 Maine-et-Loire	86 767	0,77%	976 Mayotte				
50 Manche	123 953	1,10%	AUTRES DEPARTEMENTS				

OBSERVATIONS
période contrôlée : juillet à décembre 2019

ACPM OJD
L'ACPM OJD a contrôlé la fréquentation du site web en accord avec la procédure définie par son Règlement d'Application pour la certification des sites web. À l'issue de ce contrôle, il apparaît que les chiffres de fréquentation déclarés par le site web traduisent une réalité également constatée par le contrôle, et ne révèlent pas d'anomalie dans la mesure.
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;">  Stéphane BODIER Directeur Général </div> <div style="text-align: center;">  Jean-Paul DIETSCH Directeur Général Adjoint </div> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  Mésine FERNANDEZ Contrôleuse OJD </div>

LA CERTIFICATION ACPM : SOCLE DE LA MÉTHODOLOGIE DES MESURES D'AUDIENCE

Les chiffres de fréquentation, certifiés par l'ACPM, sont utilisés comme socle dans la méthodologie des études d'audience de référence : One Next de l'ACPM, Internet Global de Médiamétrie, Kantar.

Face à la multiplication et à la granularité des usages numériques, l'hybridation des données panel avec les données de fréquentation (site centric) est devenue incontournable. L'alliance de ces deux sources de données complémentaires permet aux instituts de proposer des études d'audience fiables et robustes. C'est pourquoi, l'ACPM collabore avec Médiamétrie et Kantar.

(+) Tout support certifié bénéficie automatiquement des bénéfices de l'hybridation, grâce aux échanges de données mis en place par l'ACPM avec les principaux instituts d'étude.

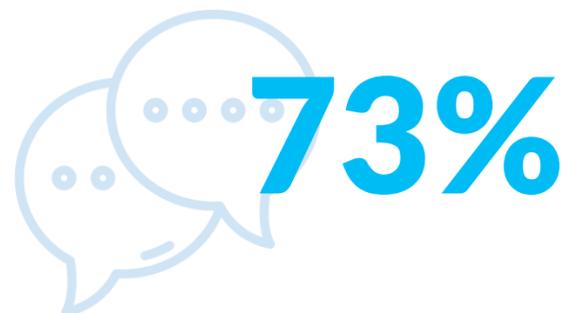
OneNext



FAIRE ADHÉRER VOS SITES & APPLICATIONS



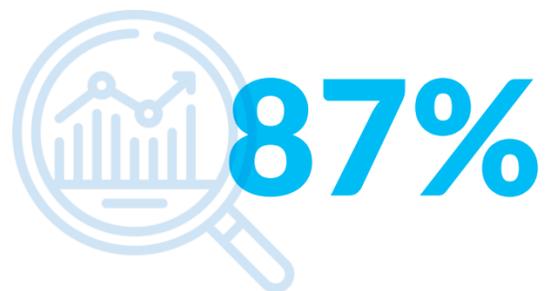
Crédibilité envers le marché (agences, annonceurs, régies, etc) de l'ACPM en fournissant des chiffres certifiés



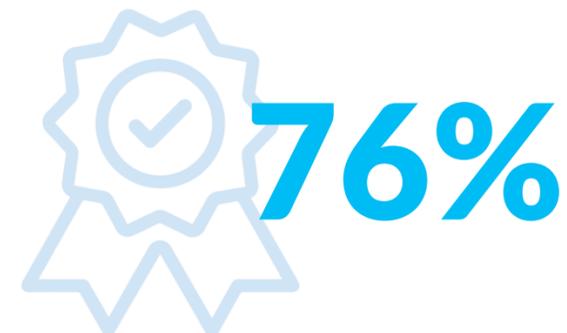
Construire leur argumentaire grâce aux chiffres de l'ACPM



Se comparer équitablement



Bénéficier de données certifiées, permettant un suivi des performances dans le temps



Bénéficier de l'expertise d'un organisme de certification reconnu



L'hybridation de la mesure d'audience Internet Global

"Pouvez-vous- indiquer pour chacune des raisons listées, dans quelle mesure elle ont été importantes dans votre décision d'adhérer à la Fréquentation ACPM ?"

 **117** répondants

KANTAR

Etude Kantar Profiles menée en 2022 sur tous les AG Votants et les contacts opérationnels Diffusion et Fréquentation ACPM

LES TARIFS - SITES

DROIT FIXE
(Annuel par Editeur) **750€ H.T**



DROIT PROPORTIONNEL EN VISITES	TRANCHE PAR VISITE MENSUELLES	COÛT ANNUEL
	de 1 à 1 000 000	1 871 €
	de 1000 001 à 5 000 000	3 153 €
	de 5 000 001 à 10 000 000	5 728 €
	plus de 10 000 000	8 064 €

Exemple : Un site avec plus de 450 000 visites/mois > 2 621 € (Droit Fixe + Droit Proportionnel)

FRAIS LIÉS AUX CONTRÔLES DE SITES SUPPLÉMENTAIRES PAR ÉDITEUR					
Forfaits liés au niveau de Droit Proportionnel de l'éditeur lié au 1 ^{er} site	1° Site sup.	2° Site sup.	3° Site sup.	4° Site sup.	5° Site et +.
< 1 million de Visites	1 172 €	939 €	707 €	589 €	589 €
> 1 million de Visites	1 404 €	1 172 €	939 €	707 €	589 €
> 5 millions de Visites	1 757 €	1 404 €	1 172 €	939 €	589 €
> 10 millions de Visites	1 848 €	1 520 €	1 172 €	939 €	589 €

AUTRES INFORMATIONS

Les tarifs ci-contre, concernent les « Sites » Web Fixes, Mobiles* et AMP** 2024 (en € Hors Taxes)

* Sites optimisés pour les mobiles et tablettes

** Contenus éditoriaux produits et brandés par l'éditeur mais diffusés hors de ses supports digitaux

Les frais d'établissements de dossier s'élève à 500€ H.T

Le droit proportionnel est basé sur le 1er P.V. mensuel établi du site principal, de l'éditeur puis sur la moyenne de l'année précédente)

LES TARIFS - APPLICATIONS

DROIT FIXE
(Annuel par Editeur) **750€ H.T**



FRAIS LIÉS AUX CONTRÔLES D'APPLICATIONS PAR ÉDITEUR (Annuel par Éditeur)

Entre 1 et 5 applications	903 €
Entre 6 et 10 applications	607 €
Entre 11 et 15 applications	432 €
Entre 16 et 25 applications	254 €
> 25 applications	190 €

AUTRES INFORMATIONS

Les tarifs ci-contre, concernent « Applications » Mobiles ou Tablettes 2024 (en € Hors Taxes)

Les frais d'établissements de dossier s'élève à 250€ H.T

OUTILS DE MESURE LABELLISÉS - SITES

“Sites” Web Fixes, Mobiles* et AMP**

* Sites optimisés pour les mobiles et tablettes

** Contenus éditoriaux produits et brandés par l'éditeur mais diffusés hors de ses supports digitaux



Akim Bellour :

a.bellour@eulerian.com



Samia Abara Basly :

Samia.AbaraBasly@atinternet.com



Julien Musso :

jmusso@nsp-fr.com



Laurent Naigeon :

lnaigeon@idfr.net

OUTILS DE MESURE LABELLISÉS - APPLICATIONS

“Applications” Mobiles ou Tablettes

piano[™]

Samia Abara Basly :

Samia.AbaraBasly@atinternet.com

 **smartprofile**

Julien Musso :

jmusso@nsp-fr.com

**wysistat**

Laurent Naigeon :

lnaigeon@idfr.net

ILS ONT FAIT LE CHOIX
DE LA TRANSPARENCE

leboncoin

ouest
france 

LE FIGARO • fr


Le Monde

Voici

20
minutes

SUD
OUEST
www.sudouest.com

BFM
TV.

L'ÉQUIPE



franceinfo:

le Parisien

 Boursorama

Télé
Loisirs

actu.fr

*Femme
actuelle*



Sébastien Manaches, Caroline Jottras,
Brittany Belle et David Coat

frequentation@acpm.fr

89 Rue de Monceau, 75008 Paris

www.acpm.fr